



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1503

Lyon 2e - Autorisation sollicitée par la SASP Lyon Hockey Club "Les Lions" de déposer une demande de permis de construire pour deux bungalows sur une partie du terrain de la patinoire Charlemagne situé 100 cours Charlemagne - EI 02 061

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1503 - LYON 2E - AUTORISATION SOLLICITEE PAR LA SASP LYON HOCKEY CLUB "LES LIONS" DE DEPOSER UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR DEUX BUNGALOWS SUR UNE PARTIE DU TERRAIN DE LA PATINOIRE CHARLEMAGNE SITUÉ 100 COURS CHARLEMAGNE - EI 02 061□□ (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire de la patinoire Charlemagne située 100 cours Charlemagne à Lyon 2^e, de section cadastrale BD 160, répertoriée sous le numéro d'ensemble immobilier 02 061 et relevant de son domaine public.

La SASP Lyon Hockey Club « Les Lions », occupante d'une partie des installations de la patinoire Charlemagne, envisage d'installer deux bungalows sur le parvis de ladite patinoire, rue Casimir Périer à Lyon 2^e.

Pour pouvoir réaliser ces travaux, la SASP Lyon Hockey Club «Les Lions» a ainsi sollicité la Ville de Lyon afin d'obtenir l'autorisation de déposer une demande de permis de construire.

Ces travaux consistent en l'installation de deux bungalows sur deux niveaux, d'une surface au sol de 42,30 m², de type construction modulaire. Le rez-de-chaussée est destiné à la vente de matériel sportif et produits dérivés aux couleurs du club et le second niveau, à des bureaux de travail pour les salariés administratifs du club.

Une convention d'occupation du domaine public à titre onéreux sera conclue avec la SASP « Lyon Hockey club ».

Vu l'avis du Conseil du 2^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

La SASP Lyon Hockey Club « Les Lions » est autorisée à déposer une demande de permis de construire sur une partie du terrain dépendant des abords de la patinoire Charlemagne sise 100 cours Charlemagne à Lyon 2^e.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY